

« PAYER EN LIGNE, C'EST FACILE »

- Munissez-vous de votre **titre exécutoire** de cantine et/ou garderie

- Rendez-vous sur

www.tipi.budget.gouv.fr

- Saisissez les informations demandées

Année d'origine	2019	TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.2312A du livre des procédures fiscales COPIE DESTINEE AU DEBITEUR ET FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER					
Émis et rendu exécutoire le	13/12/2019						
N° BORDEREAU							
N° TITRE							
<p>N° Titulaire de partie à votre connaissance le présent titre exécutoire en application de l'article L.2312A du livre des procédures fiscales peut, après et sous réserve de son inscription par l'administrateur de l'établissement public désigné dans le présent titre conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-20, R.2302-4, R.2342-8, L.641-4 du code général des collectivités territoriales et de l'article 102 du décret n°2012-1206 du 7 novembre 2012, le titre peut de plus valoir comme à son défaut, à défaut de présent titre exécutoire, le sommaire dont le contenu figure dans le présent "Titre sans à payer" selon les indications données ci-dessous.</p>							
COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT CC COTEAUX DU VAL D'ARROS 13 Place d'Assasac 65190 TOURNAY Siret : 20007080300016			NOM ET ADRESSE DU DEBITEUR M. [REDACTED] 42 [REDACTED]				
COMPTABLE CHARGE DU RECOURS TRESORERIE DE TOURNAY RUE CAPBERN 65190 TOURNAY BIC : BDFEFPCCPT IBAN : FR463000100811665400000008 Téléphone : 0562357022							
OBJET & PIÈCES JUSTIFICATIVES		IMPUTATION		SOMMES A PAYER			
		Article	Opération	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	
Facture Cantine et Garderie de NOVEMBRE		7067 (70)		23,60		23,60	
Facture Cantine et Garderie de NOVEMBRE 2019 du 01/11/2019 au 30/11/2019, Facture N° 4869							
TOTAUX EN EUROS				***** 23,60 €		***** 23,60 €	
<p>Le 13/12/2019 L'administrateur, CHRISTIAN ALGRET, PRÉSIDENT</p>							
<p>MOODALITES DE REGLEMENT Par règlement en une fois à la date de comptabilisation du recouvrement, dans le délai de 300 jours, ou par versement échelonné et la somme offre cette possibilité. Veuillez reporter dans ce titre le présent avis au moment de payer, ou vers votre banque. Par débits bancaires ou par mandat de recouvrement : veuillez joindre le présent titre exécutoire à votre décharge sans le coller ni l'apporter. Par mandat de recouvrement ou le compte courant de recouvrement : veuillez inscrire votre libellé dans le cadre "correspondance" de l'information parvenue au titulaire débiteur. L'IBAN est obligatoirement à indiquer en la mention à l'ordre de TRÈSOR PUBLIC, dans votre décharge, ainsi que dans l'information de la banque dont vous êtes titulaire. LES ORGANISMES, SOCIÉTÉS ASSURÉES, ...</p>							
<p>ADRESSE DE Paiement par Internet : www.tipi.budget.gouv.fr Identifiant collecteur : 03063 Référence : 2019-2631-1</p>							
FALON DETACHABLE							
Collectivité	CC COTEAUX DU VAL D'ARROS						
Débiteur	[REDACTED]						
Émission	[REDACTED]						
N° bordereau	[REDACTED]						
N° titre	[REDACTED]						
Montant	***** 23,60 €						